



Vue : plateau dominant la **vallée du Thouet**.



Attention route passagère, mais large banquette.

A la route, prendre à droite sur 200 m et tourner à gauche vers **Puy Terrier**. A Puy Terrier maintenir la gauche puis prendre le **chemin des maquignons** jusqu'à la croix. Prendre à gauche le beau chemin galopant sur 1 km jusqu'au Cébron. Au lac, prendre à droite.



Espace Naturel Sensible "lac du Cébron" est le plan d'eau le plus vaste des Deux-Sèvres. Ses 180 ha accueillent de nombreux oiseaux migrateurs et ses eaux poissonneuses attirent toute l'année Grèbes huppés, Hérons cendrés ou Vanneaux... Des espèces plus rares et plus discrètes encore résident ou visitent ses berges : Cigognes noires, Balbuzards pêcheurs, Plongeurs, Harles ou encore Eiders à duvet (www.lacducebron.fr).



Le site idéalement aménagé permet de faire une pause. Pour le respect de la réglementation, merci de ne pas rentrer avec les chevaux sur le site.



Traverser le **barrage du Cébron**, dit aussi du Puy-Terrier. Haut de 26 m et long de 250 m, il retient un grand lac de 180 ha et 11,5 millions de m³. Il alimente en eau potable un tiers de la population du département. Le Cébron est l'un des affluents du Thouet qui prend sa source en Gâtine près de Secondigny. Ce barrage a été construit afin de parer aux risques de crues, qui ont longtemps inondé les villages de la vallée. Après 500 m, quitter la D47 et emprunter à droite le chemin de cailloux.



Rejoindre la D46, traverser et filer vers **Haut Sourches**.

Au village, tourner à gauche puis à droite. Au croisement filer le chemin enherbé avant de poursuivre à droite. Au nouveau croisement, continuer sur la droite le chemin de cailloux gris. Après 300 m, tourner à gauche. Le sentier ombragé descend les coteaux. Traverser et filer le chemin enherbé sur 300 m. Tourner deux fois à droite en direction de **Champeau**.



Filer le chemin jusqu'à **Louin**. Sur 1,5 km, profiter d'un sentier très agréable à l'abri des peupliers, le long d'un petit cours d'eau.



Au village, tourner à gauche et suivre la route à droite de l'église. Conserver la droite pour atteindre le GR 36 jusqu'au stop. A droite, passer le pont et emprunter à droite le chemin jaune.

Filer sur 600 m, tourner à gauche et passer sous la voie ferrée. Prendre à droite et continuer jusqu'à **Saint-Loup-sur-Thouet**.

A l'entrée du village, couper par la droite à travers les maisons. Au rond-point, suivre la droite, et admirer l'ancien château, le pigeonnier et le logis (propriété privée.), témoignages d'un passé glorieux.



Le château actuel date du XVII^e est classé monument historique. Son parc et ses jardins à la française, ont été reproduits selon des anciens plans datant de la Renaissance.



Traverser le village le long du Thouet et contempler les nombreuses maisons à colombage du XVII^e jusqu'à l'église.

SAINT-LOUP-LAMAIÉ

Vous découvrirez au cours de ce circuit :

- **L'Espace Naturel Sensible du Cébron**
fiche disponible auprès du Département des Deux-Sèvres ;
- **la cité de caractère Saint-Loup sur Thouet ;**
- **l'église Notre Dame de Saint-Loup sur Thouet ;**
- **Gourgé et son église Saint-Hilaire ;**
- **le pont Roman de Gourgé ;**
- **l'hypogée Gallo-Romain de Louin.**

Bonne randonnée...

... et n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul à emprunter les sentiers que vous allez parcourir. Nous vous invitons donc à respecter la nature :

- évitez de piétiner les fleurs et les plantes,
- ne laissez aucun débris derrière vous,
- respectez les lieux habités,
- restez sur les sentiers.

Un Espace Naturel Sensible

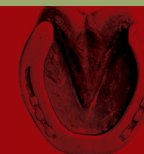
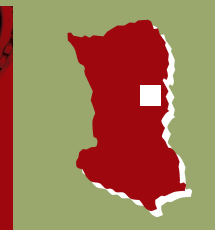
Afin de préserver la richesse de son patrimoine environnemental, le lac du Cébron a été désigné Espace Naturel Sensible. A ce titre, il bénéficie de la politique de préservation et d'éducation à l'environnement du Département des Deux-Sèvres. Propriétaire du lac du Cébron, le Département en assure la gestion, l'animation et la valorisation avec l'appui des acteurs locaux engagés dans la protection de l'environnement.



- © Département des Deux-Sèvres
www.randoendeuxsevres.fr
Tél. 05 49 06 77 65
- EquiLiberté 79
www.equiliberte79.com
- Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres
www.tourisme-deux-sevres.com
Tél. 05 49 77 87 79

Cette fiche est éditée par le Département des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".

SAINT-LOUP-LAMAIÉ



De la vallée du Thouet au lac du Cébron

D'une rive à l'autre, découvrez le Thouet et ses méandres, sa vallée et ses villages, son caractère et son histoire.

Accès : 18 km au nord-ouest de Parthenay par la D938

Départ : place de l'église à Saint-Loup Lamairé

Distance : 25 km

Durée : 5 h

Balisage : orange

Rando
équestre
en Deux-Sèvres



Entouré de collines, **Saint-Loup-sur-Thouet** (commune de Saint-Loup Lamairé) s'installe au fond de la vallée, bordé par le **Thouet**. Avec sur sa rive gauche, son affluent le **Cébron**, ils ont largement favorisé la fertilité des terres environnantes. Entre beauté naturelle et historique, ce circuit n'aura de cesse de vous surprendre.

P Départ Saint-Loup-sur-Thouet place de l'église Notre Dame du XVII^e siècle. Contourner la place, suivre à gauche la D121 en passant sous le pont de chemin de fer. Suivre le GR 36 par la droite. Un parcours agréable au fil du Thouet, le délaissier pour remonter sur les coteaux par la gauche. Longer

les peupliers et emprunter à gauche le chemin de cailloux, rappelant une ancienne voie gallo-romaine. **Déviations attelage (non balisée) :** Prendre la D121 puis tourner à gauche en direction des lieux-dits **La Roche - Les Moulières**. Après 150 m, remonter le chemin de droite, à l'ombre des chênes.

 Profiter d'une vue dégagée sur **Saint-Loup**. Filer sur 900 m avant de tourner à droite en direction de Lingaudière. Après le premier corps de ferme, couper à droite entre les maisons.

 Le sentier herbeux redescend vers la D121 que vous traversez. Au croisement à droite, suivre tout droit le chemin qui descend et contourne le champ. Le sentier rejoint à gauche l'itinéraire principal.

  Filer jusqu'au croisement et descendre la route jusqu'au **gué Rolland**. Traverser le **Thouet** et suivre la rivière jusqu'au **gué Boussin**. Remonter le sentier de pierres et à la sortie de **Piedmou**, tourner à gauche.

Variante non balisée : 250 m avant le gué, ouvrir le portail et emprunter le GR36 B (reformer après votre passage). Filer sous les arbres. Un autre portail indique le chemin à suivre.

Au fil du **Thouet**, de nombreux gués-pierrés ont été aménagés aux endroits peu profonds de la rivière pour faciliter les passages d'une rive à l'autre.

 Chevaucher à l'ombre des arbres et découvrir le magnifique panorama sur la **vallée du Thouet**. Suivre à droite le chemin herbeux en direction de **Bois Mort**. Au lieu-dit, tourner à gauche et remonter la route.

 Traverser prudemment et filer le sentier. Garder la droite en direction de **Jaunay** avant d'emprunter le sentier herbeux et de pierres sur la gauche jusqu'à la petite route goudronnée. Descendre à gauche en direction de **La Roche aux enfants**. Filer, remonter par la gauche sur 300 m et continuer à droite sous une arche de verdure jusqu'à **La Gandonnière**. Au milieu du hameau, tourner à droite entre les maisons pour descendre à gauche le sentier herbeux et pentu. Au bout du chemin, tourner à gauche puis la seconde à droite en direction de **Le Pont**.

  Continuer par la droite, filer et traverser le pont roman du XII^e siècle. Une architecture médiévale incontournable.

 Longer par la droite la D137 et tourner à droite au rond-point. Remonter le coteau jusqu'à la croix et suivre le chemin de pierres vers le **Moulin Neuf**. Un autre gué piéton y a été construit permettant de rejoindre l'autre rive du Thouet.

A la croisée des chemins, remonter jusqu'à la ferme le chemin de pierres bordant la plaine du moulin à vent.  Tourner à droite et longer les champs laissant apparaître une vue dégagée sur l'autre versant du Thouet. Plonger de nouveau au cœur des coteaux en continuant tout droit sur le chemin empierré qui descend vers **Vernoux**. Au bout du chemin en arrivant à la route, prendre le chemin à droite qui descend au **gué de Vernoux**.  A la sortie du gué, continuer tout droit par le chemin, puis par la petite route goudronnée. Au carrefour, prendre la gauche et la tenir jusqu'à l'intersection. Prendre la direction de **Piedmou**.

 Vue sur le **lac du Cébron**.

Descendre la route sur 200 m et prendre à gauche le chemin de terre en direction de **Rochemenue**.

Déviations attelage (non balisée) : continuer la route tout droit jusqu'à **Piedmou**. Prendre le gué de Boussin et rattraper le circuit.

 Passer le **gué de Rochemenue** et monter le petit chemin jusqu'à la ferme. Prendre ensuite le chemin à droite avec le pont de pierre, puis tourner à droite sur le petit chemin et passer sous la voie ferrée.

Prendre la route goudronnée à gauche sur 200 m et continuer tout droit sur le chemin en terre. Prendre le chemin qui monte à gauche ; prendre à droite le pont de pierre et continuer jusqu'à la route D138.

 Patrimoine bâti

 Point de vue

 Aire de pique-nique

 Point d'eau

 Patrimoine naturel

 Traversée de route

 Espace Naturel Sensible

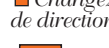


Code du Balisage

 Continuez

 Mauvaise direction

 Changez de direction

 Attelage